



BERNAY
L A V I L L E

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juin 2023

Délibération n° 40-2023
Rapporteur : Marie-Lyne VAGNER

Votants pour : 28
Votants contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-juin, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Pascal SEJOURNE, Frédérique PARIS, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Thérèse FICHET, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, Claire PITETTE, Sandrine BOZEC, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE

Pouvoirs : Pierre BIBET à Marie-Lyne VAGNER, Julien LEFEVRE à Sara FERAUD, Julien VARANGLE à Mickael PEREIRA, Camille DAEL à Louis CHOAIN, Françoise ROUTIER à Sabrina BECHET, Régis ROUSSEL à Thierry JOSSE, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL

Absents : Guillaume WIENER, Hugues CANTEL, Justine PIQUOT, François VANFLETEREN, Antonin PLANCHETTE

Date de la convocation : 14 juin 2023

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

PROGRAMME 2023 DE RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS D'ADDUCTION EN EAU POTABLE

Exposé des motifs :

La Ville de Bernay a la compétence eau potable sur son territoire et doit assurer la distribution d'une eau propre à la consommation pour tous ses abonnés (Bernay et Menneval compris).

Le captage des Bruyères et ses deux forages de substitution alimentent environ 6 800 abonnés.

Le rendement du réseau d'adduction en eau potable de la ville de Bernay a atteint 72,89 % en 2022 contre 67,28 % en 2019. L'objectif de rendement pour 2025 est de 80 %.

Cette amélioration du rendement est liée au programme de renouvellement des canalisations d'adduction en eau potable en cours. Ainsi depuis 2021, 2 897 mètres linéaire de canalisations ont été renouvelés : allée des Soupirs, rue Alexandre, rue de la Concorde, rue Jean de la Fontaine, rue d'Ouche, rue du Neubourg, rue de la Risle, allée du Vexin, rue du Roumois, rue de Provence, rue de Picardie, rue des Ménages, rue Thiers, rue Michel Duroy, rue de Bretagne et ruelle Île de France. Le montant total d'investissement pour ces travaux a été de 2 173 137,35 € HT (voirie comprise). La ville possède une longueur de réseau totale de 61,163 km.

En 2023, ce programme va continuer sur 3 secteurs :

- Un tronçon de la rue Lucien Querey pour un montant estimé de 91 692 € HT ;
- Un tronçon de la rue Thiers entre la rue de l'Union et la rue Robert Lindet pour un montant estimé de 196 042 € HT ;
- Un tronçon de la rue du Bas Bouffey pour un montant estimé de 297 863 € HT.

En mars 2023, préalablement aux travaux d'aménagement de la place de Verdun, le réseau AEP a été renouvelé pour un montant de 198 500 €.

Il est indispensable de conduire ces travaux de renouvellement de canalisation AEP dans un contexte d'économies d'eau, d'énergie et de protection de la ressource.

A ce titre et dans le cadre du fond AEP, des aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie sont possibles depuis cette année. Des demandes de subventions vont être réalisées auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie sur les travaux projetés.

Délibération :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la commission « Développement Territorial Durable, Amélioration du Cadre de Vie et Tranquillité Publique » du 16 juin 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

DE VALIDER le programme 2023 de renouvellement des canalisations d'adduction d'eau potable.

D'AUTORISER Madame le Maire à mener toutes les démarches et signer tous documents nécessaires dans le cadre de ce programme de travaux.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Marie-Lyne VAGNER

